



## ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

Troisième réunion du Sous-groupe Gestion de l'infrastructure et de l'information de l'APIRG (IIM/SG/3)  
(Réunion virtuelle, 12-14 octobre 2020)

**Point 3 de l'ordre du jour : Revue des résultats de la 22<sup>ème</sup> réunion de l'APIRG****Conclusions/Décisions de la 22<sup>ème</sup> réunion de l'APIRG dans le domaine de la météorologie  
aéronautique (MET)**

*(Présenté par le Secrétariat)*

<b>RÉSUMÉ</b>
Ce document présente les résultats des réunions APIRG/22 & RASG AFI/5 dans le domaine de la météorologie aéronautique (MET)
<b>Les points d'action de la réunion se trouvent au paragraphe 3</b>
<b>REFERENCE(S) :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Rapport des réunions APIRG 22 &amp; RASG AFI 5</li></ul>
<b>Objectif(s) stratégique(s) connexe(s) de l'OACI :</b> A : Sécurité aérienne et B : Capacité et efficacité
<b>ICP ASBU et modules B0 connexes :</b> tous les ICP applicables au domaine MET

**1. INTRODUCTION**

1.1 La vingt-deuxième réunion du groupe de planification et de mise en œuvre de l'AFI (APIRG/22) s'est tenue en association avec la cinquième réunion du groupe régional de sécurité aérienne de l'AFI (RASG - AFI/5) du 29 juillet au 2 août 2019 à Accra, au Ghana. Les participants étaient issus des États membres de l'AFI, de l'industrie ainsi que des organisations régionales et internationales.

**2. DISCUSSION**

2.1 La réunion a formulé de nombreuses conclusions et décisions, dont certaines étaient communes à plusieurs domaines de la navigation aérienne. Le point 3 de l'ordre du jour de la réunion APIRG/22 a noté avec inquiétude le manque de coordination dans le cadre du Projet MET 2 qui devait être coordonné par le Sénégal. La réunion a formulé la conclusion suivante :

**APIRG/22 Conclusion 22/23 : coordination efficace du Projet COM 2 de l'IIM, du Projet AIM 3, du Projet Spectre et du Projet MET**

*Attendu que ;*

*En urgence :*

- a) *Le Nigeria (coordinateur du Projet AIM 3 et du Projet COM 2), le Sénégal (coordinateur du Projet MET 2) et l'Ouganda (coordinateur du Projet Spectre 1) confirment à l'APCC, avec copie au secrétariat, leur engagement à diriger efficacement les équipes de projets respectives qu'ils se sont portés volontaires pour coordonner ;*
- b) *Les États désireux de coordonner les projets susmentionnés font part de leur intérêt au Secrétariat au cas où les États actuellement désignés ne seraient pas disposés à poursuivre la coordination.*



2.2 Comme indiqué dans les documents de travail précédents sous ce point de l'ordre du jour, la lettre d'État T 17/6.11 (C)-0726 du 5 décembre 2019 a été envoyée par le Secrétariat aux administrations concernées. Le Sénégal a nommé deux experts pour jouer le rôle de coordinateurs des équipes de projet pour le Projet MET 2. Le document WP04C.2 contient le rapport des travaux du Projet MET 2.

2.3 Aucune conclusion ne concernait directement la météorologie aéronautique. Toutefois, au titre du même point 3 de l'ordre du jour, la réunion a discuté de la diffusion des informations météorologiques dans le modèle d'échange d'informations météorologiques de l'OACI (IWXXM). En ce qui concerne les conclusions et décisions antérieures de l'APIRG, la réunion a exhorté les États et les administrations à développer des capacités d'échange de données OPMET en format numérique afin de respecter la date de mise en œuvre du 5 novembre 2020 et de conclure des accords bilatéraux/multilatéraux pour tester l'interopérabilité du système AMHS en vue de sa préparation d'ici novembre 2020.

2.4 En réponse aux discussions sur l'IWXXM lors de la réunion de l'APIRG22, ainsi qu'aux conclusions précédentes de l'APIRG concernant l'IWXXM, le Secrétariat a organisé un atelier de deux jours pour la région AFI, les 15 et 16 septembre 2020. Le document WP04C.1 présenté par le Projet MET 1 fournit des détails sur l'atelier. Outre les détails techniques liés à la mise en œuvre de l'IWXXM, l'atelier a souligné l'importance du document global adopté par le groupe MET de l'OACI (METP) en 2016, intitulé "*Guidelines for the Implementation of OPMET Data Exchange using IWXXM*". Chaque région de l'OACI doit maintenir une version régionale pour couvrir les caractéristiques régionales liées à l'IWXXM. La région AFI n'a pas encore élaboré cette ligne directrice.

2.5 Le Secrétariat a élaboré une première ébauche de ce document pour la région AFI. En raison des contraintes de temps entre l'atelier IWXXM et la réunion du IMSG3, le projet de ligne directrice n'a pas pu être présenté à l'une des réunions du Projet MET 1. Le projet de ligne directrice figure à l'annexe A et est intitulé "*Lignes directrices pour la mise en œuvre de l'échange de données OPMET à l'aide de l'IWXXM dans la région AFI*". Le Secrétariat propose que cette ligne directrice soit incluse dans les tâches et les résultats du Projet MET 1 et que des solutions possibles soient discutées afin que la ligne directrice soit adoptée et mise à la disposition des États AFI le plus tôt possible.

### 3. POINTS D'ACTION DE LA RÉUNION

3.1 La réunion est invitée à :

- a) Prendre note des informations données ci-dessus ;
- b) Noter la nomination du (des) CTP pour le Projet MET 2 par le Sénégal ; et
- c) Convenir d'une proposition visant à garantir que le projet de document d'orientation AFI IWXXM soit adopté et mis à la disposition des États dans les meilleurs délais.

--FIN--